



EN

pratique

Une ressource pour réfléchir :
Confidentialité de l'information, divulgation
de renseignements et devoir de faire rapport

1. Réfléchissez à vos connaissances

Connaissez-vous les lois sur la protection de la vie privée et le partage de renseignements confidentiels sur les enfants et les familles? Que comprenez-vous des lois sur la protection de la vie privée? Que pouvez-vous faire pour mieux connaître et comprendre votre obligation de respecter les lois relatives à la protection de la vie privée et au partage de l'information?

2. Tenez compte des limites de la confidentialité

Que savez-vous et que comprenez-vous des limites de la confidentialité? Passez en revue les politiques de votre milieu de travail qui traitent de la confidentialité et de ses limites. Faites un remueméninges et demandez-vous quand, comment et pourquoi vous pourriez partager des renseignements sur les enfants et les familles avec leur consentement? Quand avez-vous l'obligation de partager des renseignements pertinents au sujet d'un enfant ou d'une famille sans leur consentement?



Passez à l'action!

3. Gestion de l'information

Faites un remue-méninges et l'inventaire des façons dont vous conservez les renseignements personnels et confidentiels sur les enfants et les familles. Par exemple, prêtez attention à la façon dont les renseignements sont recueillis, utilisés, communiqués, conservés et éliminés. Connaissez-vous les articles du Règlement sur la faute professionnelle qui ont trait à la tenue de dossiers et à la divulgation de renseignements?

Avez-vous des questions sur la confidentialité et la divulgation des renseignements?
Où pouvez-vous trouver l'information pertinente dont vous avez besoin?

Avez-vous de l'expérience pratique à partager sur la confidentialité et la divulgation des renseignements? Comment pourriez-vous aider les nouveaux EPEI à comprendre leurs obligations éthiques et professionnelles?